RÉFLEXIONS

SUR L'OPINION

DE

M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE,

DANS LA QUESTION DE CANDIDATURE POUR LA PLACE VACANTE
DANS L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

PAR LE DÉCÈS DE M. DESCHAMPS;

PAR M. BIL...,
DOCTEUR EN MÉDECINE.

Deux fois déjà M. Geoffroy Saint-Hilaire a émis cette opinion, que l'on doit, dans l'Académie royale des Sciences, augmenter le nombre des places destinées aux personnes qui s'occupent exclusivement de l'étude de l'organisation animale. Si le célèbre académicien s'étoit borné à manifester ce vœu dans les séances privées de la compagnie dont il est un des membres les plus distingués, nul du dehors n'auroit eu peut-être le droit de prendre part à la discussion : la raison et les convenances auroient imposé à chacun

l'obligation d'attendre en silence la décision de cette question par l'assemblée à laquelle elle étoit soumise. Mais en communiquant son discours à une autre société, en le faisant imprimer et répandre, M. Geoffroy Saint-Hilaire s'est placé sur un autre théâtre; il a, en quelque sorte, initié le public aux débats de l'Académie; il a provoqué le jugement de tous les hommes qui s'intéressent aux progrès des sciences, et a mafestement ambitionné leurs suffrages, en même temps qu'il a dû se soumettre à leur critique. Or, comme il s'agit, dans le cas présent, d'un système général, et non de discussions individuelles, il m'a semblé convenable et utile de présenter quelques réflexions sur l'opinion de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Livré spécialement aux études médico-chirurgicales, je n'ai pu résister au besoin de démontrer combien il seroit illégal et contraire aux intérêts bien entendus et de la science et de l'Académie royale, d'exclure, ainsi que le propose le savant anatomiste que je viens de nommer, la médecine et la chirurgie du nombre des connoissances humaines qui doivent être représentées à l'Institut.

J'ai d'autant moins hésité à prendre ce parti, que les questions de personnes passent et s'oublient, tandis que les attaques portées aux principes demeurent toujours présentes, et peuvent



se renouveler avec succès, jusqu'à ce qu'elles aient été repoussées et détruites. L'opinion que j'essaie de combattre n'est pas applicable seulement à la circonstance à l'occasion de laquelle son auteur l'a publiée : elle est de tous les temps, et l'on pourroit incessamment la reproduire, si aucune objection ne s'élevoit contre elle, si personne ne repoussoit l'injure dont elle frappe la médecine et la chirurgie.

M. Geoffroy Saint-Hilaire n'a pas eu sans doute l'intention de lire à l'Académie un morceau d'éloquence; mais il a dû s'imposer l'obligation de n'avancer que des faits incontestables, de ne présenter que des arguments fondés sur la raison, l'équité, et les besoins des sciences qui ont les êtres organisés pour objet. Ainsi, sans m'occuper de la forme et du style de son discours, qui seroient cependant susceptibles de prêter à la critique, je ne m'attacherai qu'à combattre les principes qui en sont la base.

Donner d'une part aux seuls zoologistes la section entière de l'Académie qui est aujourd'hui désignée sous le titre de section d'anatomie et de zoologie; de l'autre, créer, sans doute aux dépens de la section actuelle de médecine et de chirurgie, deux nouvelles sections, l'une d'anatomie et l'autre de physiologie, tel est le double projet que M. Geoffroy Saint-Hilaire soumet à la délibération de

ses collègues (1). Le besoin d'un tel déclassement de personnes et de choses ne lui semble pas encore, toutefois, assez généralement senti pour être actuellement opéré dans son entier. Mais en attendant que l'Académie puisse seconder sur ce point l'élan qu'il suppose exister dans les esprits, l'auteur du projet que je combats, propose de supprimer de fait la section de médecine et de chirurgie, en n'y appelant désormais que des anatomistes et des physiologistes étrangers aux connoissances, et non pourvus des titres exigés jusqu'ici pour en faire partie.

Examinons, avant d'aller plus loin, si la zoologie, l'anatomie et la physiologie réclament une extension aussi considérable que le pense M Geoffroy Saint-Hilaire dans le nombre des places que leur accordent les cadres de l'Institut. Quelle importance convient-il d'attacher à la zoologie, séparée de l'anatomie comparée et de la physiologie générale? N'est-il pas démontré que cette science, isolée de l'étude des organes et des fonctions

(1) L'extension, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, que prend aujourd'hui la science de l'organisation, étant reconnue, et *portant au pressentiment* qu'elle sera bien plus considérable dans la suite, nous a convaincu que, pour perfectionner nos cadres, il faudroit, de cette seule section (celle d'anatomie et de zoologie), faire une section de zoologie, une autre d'anatomie, et une troisième de physiologie. (*Opinion*, etc., p. 2.)

des êtres vivans, se réduit à une simple et presque stérile nomenclature, à laquelle il seroit plus que superflu de consacrer une section entière de l'Institut? L'anatomie spéciale de l'homme est trop avancée, trop voisine de la perfection, pour avoir également besoin d'une section complète dans l'Académie ; elle doit demeurer réunie à la section de zoologie, car, sans elle, l'anatomie comparée n'existeroit pas, ou resteroit incomplète: cette nécessité résulte surtout de ce que la plupart des découvertes anatomiques les plus récentes sont nées de l'investigation des organes dans les diverses classes d'animaux. Enfin, la physiologie de l'homme a été ralliée avec trop de succès à la médecine et à la physiologie générale, pour que l'on doive la séparer de ces sciences, en créant pour elle une section distincte. Cette partie de nos connoissances ne se compose d'ailleurs encore que de faits presque dépourvus d'union, et de théories partielles, dont l'ensemble est loin de former un corps régulier de doctrine. Cet aperçu rapide suffiroit déjà pour démontrer que l'on ne sauroit justifier par aucune raison tirée de la nature des choses, l'innovation que propose M. Geoffroy Saint-Hilaire.

Mais les règles imposées à l'Institut par les lois et les ordonnances royales repoussent invinciblement et frapperoient d'une évidente nullité

tout changement opéré dans son organisation, s'il n'étoit préalablement consenti ou autorisé par de nouvelles dispositions législatives. En effet, les constitutions de l'an III et de l'an VIII portent qu'un Institut national sera chargé *de recueillir les découvertes, et de perfectionner les sciences et les arts.* La loi du 25 octobre 1795 porte que la première classe de cette compagnie sera divisée en dix sections, dont la neuvième, *composée de six membres*, portera le titre de *section de médecine et de chirurgie.* Ces dispositions ont été confirmées par les réglements et arrêtés du 4 avril 1796 et du 23 janvier 1803. Ce dernier ajoute seulement à la classe une section de géographie et de navigation. Enfin, l'ordonnance royale du 21 mars 1816 confirme non-seulement la division générale de l'Institut, en rendant à chaque classe le nom d'Académie, mais la division spéciale de l'Académie des Sciences en sections, parmi lesquelles existe encore celle de médecine et de chirurgie composée de six membres.

Il étoit important de rappeler ces dispositions, parce qu'elles ne sont pas *réglementaires*, ainsi que l'avance à tort M. Geoffroy Saint-Hilaire, mais *fondamentales*, *organiques*, et liées au plan général des travaux que, d'après le vœu de ses fondateurs, l'Académie doit exécuter, ou qui peuvent être soumis à son jugement. Elles sont au-

dessus du pouvoir de la compagnie, et personne, parmi ses membres, ne pouvoit, à la rigueur, faire mettre en délibération une proposition qui avoit pour objet d'y porter atteinte. Il ne faut pas oublier que les sociétés académiques n'existent que par les lois qui les ont instituées, ou par les réglements qu'elles se sont faits, et que l'autorité a sanctionnés. En enfreignant ces lois ou ces réglements, elles détruisent elles-mêmes la condition qui les constitue en corps public, et se précipitent dans la voie de l'arbitraire et du caprice. Une infraction déjà faite en amène presque toujours d'autres, et nul ne sait où l'on pourroit s'arrêter sur une pente aussi glissante et aussi rapide. Si maintenant les zoologistes veulent, pour avoir la place plus large à l'Institut, donner à l'anatomie et à la physiologie la section de médecine et de chirurgie, qui empêcheroit les botanistes, s'ils étoient les plus nombreux ou les plus influents, d'envahir la section d'économie rurale et de l'art vétérinaire? Qui s'opposeroit ensuite à ce que la chimie ne fût reléguée près de la physique générale, de manière à ce qu'enfin les sciences physiques ne se composassent, dans l'Institut, que de la seule science de l'organisation animale et végétale? Et comme la grande section des sciences mathématiques pourroit imiter un tel exemple, qui l'empêcheroit de s'épurer elle-même, et de bannir de son sein

toutes les applications, comme l'astronomie, la mécanique, la géographie et la navigation? Enfin, quand l'Académie royale ne se composeroit plus que d'hommes divisés en deux corps, occupés d'objets essentiellement différents, sans intermédiaires entre eux, invoqueroit-on des règles et des lois jusque-là incessamment violées, pour empêcher l'un des camps d'envahir l'autre, et de l'expulser à son tour?

Telles sont les conséquences possibles d'une première infraction. Et que l'on ne dise pas que l'on ne trouveroit pas de motifs pour opérer de tels changements : les amitiés de quelques-uns, les inimitiés des autres, les préventions favorables ou contraires à tels ou tels candidats, les ligues opérées entre les personnes d'une même profession, attachées aux mêmes établissements, et une foule d'autres causes inhérentes à la foiblesse de l'esprit humain, ne manqueroient pas de faire desirer chaque jour des mutations qui permettroient d'admettre certaines personnes, ou d'en repousser d'autres. Les raisons ne manqueront jamais davantage. Les intérêts de la science, le mouvement des esprits, les vœux de l'époque, viendront bientôt colorer d'un séduisant vernis les conseils des intérêts privés, ou des intérêts de corporations. L'Académie royale des Sciences, que ce projet menace de convertir, pour les sciences physiques, en

une succursale du Jardin-du-Roi, refusera de porter une première atteinte, non à son réglement intérieur, mais aux lois qui la régissent, et d'après lesquelles elle existe. Elle se rappellera que les associations scientifiques ne sauroient ainsi improviser des règles qui tendroient à repousser de leur sein telles ou telles branches du savoir humain, pour l'encouragement et les progrès desquelles elles ont été spécialement fondées.

Dans l'ancienne Académie des Sciences, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, il n'existoit pas de section de médecine et de chirurgie. Cela est vrai, car cette ancienne Académie n'étoit pas divisée en sections; mais en accordant à l'argument que l'on tire de ce fait, toute la valeur dont il est susceptible, que démontre-t-il? Peut-il donner à quelqu'un le droit de supprimer, sans disposition législative préalable, la section de médecine et de chirurgie de l'Académie nouvelle? D'ailleurs, qui ne sait que la médecine et la chirurgie étoient admises autrefois dans l'ancienne Académie? Qui ne se rappelle que partout la chirurgie et la médecine ont puissamment coopéré à l'institution des associations scientifiques, et que ces sciences sont le berceau de l'anatomie, de la physiologie et de la zoologie elle-même, qui voudroit les proscrire? D'ailleurs, je le répète, l'ancienne Académie n'avoit pas l'or-

ganisation de celle qui existe : elle formoit une réunion de ce que Paris et la France offroient de plus illustre dans toutes les sciences; et la médecine, ainsi que la chirurgie, non-seulement y étoient dignement représentées, mais ont contribué à fonder l'immense renommée qu'elle s'étoit acquise dans le monde entier.

Au moins, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, votre réglement ne porte pas que vous composerez votre section de médecine et de chirurgie d'un nombre égal de personnes prises dans ces deux sciences. Mais la loi, ainsi que l'ordonnance, qui régissent l'Académie, en disant que cette section, formée de deux sciences, sera composée de six personnes, ont entendu que les choix seroient partagés. C'est ainsi que cette disposition a, jusqu'à présent, été interprétée. Si le législateur avoit voulu quatre médecins et deux chirurgiens, ou réciproquement, ne l'auroit-il pas exprimé? Les qualifications de médecin et de chirurgien sont, dit M. Geoffroy, indéterminées et variables de siècle en siècle. Cela peut être vrai pour quelques praticiens; cela existe même dans les rangs inférieurs des hommes qui se livrent à l'exercice de la médecine : mais demandez dans quelle catégorie il faut ranger les Pinel, les Hallé, les Corvisart, les Percy, les Boyer, les Dupuytren : ni l'opinion publique, ni le sentiment de leurs confrères,

n'hésiteront à leur assigner leur véritable place. Lorsqu'on arrive aux sommités de la science, il n'y a plus mixtion dans les genres, ou inexactitude dans l'acception des termes; tout est distinct et tranché parmi les hommes, plus encore peut-être que dans les choses elles-mêmes. Or, c'est là que l'Académie des Sciences a toujours fait ses choix; et l'usage, ainsi que tous les précédents, conformes aux dispositions législatives qui la régissent, lui indiquent assez dans quelle classe, des médecins ou des chirurgiens, elle doit chercher, suivant la nature des places vacantes, les hommes destinés à remplir ses cadres.

Le Gouvernement, assure M. Geoffroy Saint-Hilaire, a résolu de ne plus consulter l'Institut sur l'administration sanitaire, le jour où il a institué l'Académie royale de Médecine et de Chirurgie : d'où il résulte, suivant le savant orateur, que l'une et l'autre de ces deux branches de nos connoissances doivent ne plus figurer dans l'Académie dont il est membre. Il est à remarquer d'abord que rien ne justifie l'insinuation de M. Geoffroy Saint-Hilaire. L'Institut reçut une section de médecine et de chirurgie, non pour éclairer le Gouvernement sur les questions relatives à la santé publique, mais afin de réunir dans la même enceinte toutes les notabilités des sciences et des arts; afin de réaliser et d'animer en quel-

que sorte la pensée de Bacon, en rassemblant en une vaste société toutes les parties du savoir humain, dans l'intention de les éclairer les unes par les autres, d'étendre la sphère des esprits qui les cultivent, et de hâter leurs progrès. Cette nécessité de rassembler dans l'Académie les hommes de première ligne dans tous les genres, est telle, que si elle en laissoit seulement deux ou trois volontairement en dehors, le but de son institution seroit manqué : elle ne seroit plus dès-lors la réunion complète de ce que les sciences offrent de plus illustre, et l'association de toutes les parties des connoissances humaines. L'Institut ne fut plus consulté sur l'hygiène, les remèdes secrets, et d'autres sujets analogues, aussitôt que la société de la Faculté de médecine, que remplace aujourd'hui l'Académie royale de Médecine, entra en exercice; et la section de médecine et de chirurgie, de l'Académie des Sciences, n'a cependant jamais été menacée depuis cette époque. M. Geoffroy lui-même, dans son discours du 23 juillet 1821, n'osa proposer de la supprimer. La mort qui moissonne à coups pressés les membres de cette section, a-t-elle donc pu lui faire croire l'époque arrivée d'opérer un tel changement, et d'envahir leurs places?

Mais que pourroit objecter M. Geoffroy Saint-Hilaire, si, poussant à l'extrême son raisonnement,

fondé sur l'existence de l'Académie royale de Médecine et sur l'inutilité d'un double emploi, on renvoyoit les membres de la section d'astronomie au bureau des longitudes, ceux de l'art vétérinaire à Alfort, ceux de la section de mécanique au Conservatoire des arts et métiers, les agriculteurs dans les pépinières et à la Société royale d'Agriculture, enfin les botanistes et les zoologistes eux-mêmes au Jardin-des-Plantes, où ils pourroient se livrer plus à loisir qu'à l'Académie royale des Sciences à leurs observations et à leurs recherches? En suivant ce système, les trois quarts des membres de l'Institut seroient bientôt expulsés par le petit nombre de ceux qui ne cultivent que les *sciences pures*, et dont les travaux sont le moins immédiatement utiles.

Vous devez, dit M. Geoffroy aux membres de l'Académie des Sciences, vous souvenir que les anatomistes et les zoologistes ne sont pas favorisés des dons de la fortune, et qu'ils épuisent leur santé en se livrant à leurs travaux, tandis que les médecins et chirurgiens deviennent très-riches, et obtiennent les bénédictions de leurs clients. Singulier argument que celui qui consiste à faire entrer dans la balance des choix académiques les dons ou les rigueurs de la fortune! Ce ne sont ni les gens riches, ni les personnes pauvres, que les Instituts littéraires et scientifiques doivent

s'agréger, mais les hommes capables, ceux que des découvertes utiles, des talents élevés, des connoissances étendues ont signalés à l'attention publique, et placés au premier rang parmi leurs pairs. D'ailleurs, un coup-d'œil jeté sur quelques honorables membres de la section de zoologie démontreroit, au besoin, combien est exagéré le tableau que trace M. Geoffroy du déplorable état de leur santé, et du délaissement où les ont laissés les honneurs et la fortune.

L'Académie, suivant M. Geoffroy Saint-Hilaire, s'est déjà conformée au principe qu'il établit, en appelant dans son sein des médecins spécialement occupés de théories physiologiques; mais ni la raison ni la loi n'imposoient à cette illustre Société l'obligation de choisir, pour remplir les places de Corvisart et de Hallé, des hommes qui n'auroient été que praticiens. Afin de siéger avec honneur dans l'Académie royale des Sciences, il convient de posséder autre chose que l'art de tracer des formules, ou de pratiquer des amputations, ou même de savoir artistement et mécaniquement disséquer les diverses parties du corps. Le praticien étranger aux théories et aux progrès de la science, n'est pas plus médecin ou chirurgien que le manœuvre, dont le seul mérite consiste à manier le scalpel, n'est anatomiste. *L'ouvrier* ne peut, dans aucun genre, devenir un personnage

académique. Que MM. Chaussier et Magendie soient physiologistes, cette qualité ne sauroit leur ôter le titre de médecins; elle témoigne, au contraire, qu'ils sont habiles en plus d'un genre, et dès-lors l'Académie a fait une chose louable et utile en les appelant à elle. Que l'un soit hippocratique et l'autre expérimentateur, il importoit peu à l'Assemblée, puisqu'ils réunissoient la qualité fondamentale exigée par le réglement pour faire partie de la moitié de la section de médecine et de chirurgie affectée à la médecine, celle d'être médecin.

Une autre considération présentée par le savant anatomiste que je combats, est que l'on forme chaque année dans l'Institut une commission chargée de juger les meilleurs travaux en physiologie, et que, depuis sept ans, on prend la majorité de cette commission en dehors de la section de médecine et de chirurgie. Qu'y a-t-il de surprenant que, pour juger des mémoires où il s'agit très-souvent d'expériences faites sur les animaux vivans, on invoque les lumières de personnes qui se sont plus spécialement occupées d'anatomie comparée et de physiologie générale? Le choix d'une grande partie de la section de zoologie, pour entrer dans ces commissions, témoigne à la fois et du jugement éclairé de l'Académie, et du zèle ainsi que des talens des personnes

appelées; mais on ne sauroit en tirer aucune induction contre la section de médecine et de chirurgie. Ce n'est pas à cette section seule que sont adressés les travaux à juger, mais à la classe entière, qui nomme dans son sein les hommes les plus capables de préparer les décisions qu'elle doit porter à leur sujet.

L'honorable académicien auquel j'essaie de répondre, réunit toutes ses forces pour démontrer que les développements qu'ont reçus la zoologie et l'anatomie, indiquent l'insuffisance des réglemens de l'Institut à leur égard, et réclament la mesure qu'il sollicite. Il sembleroit, au contraire, que les progrès de deux sciences, naguère à leur berceau, et qui n'ont dû, suivant M. Geoffroy, qu'aux encouragements de l'Académie leurs brillantes destinées, sont la meilleure preuve que l'on puisse apporter de l'excellence des lois sous l'influence desquelles de telles améliorations se sont opérées. Si la zoologie languissoit, si l'anatomie étoit *en rétrogradation*, suivant l'expression de M. Geoffroy Saint-Hilaire, nul doute que l'on ne dût leur accorder des encouragements, et provoquer les recherches qu'elles réclament : l'Institut auroit mille moyens pour arriver à ce but. Mais rien de semblable n'existe : les sciences zoologiques et anatomiques marchent, dit-on, à pas de géant; elles menacent de dépasser bientôt et

d'obscurcir les autres : quel motif peut-on présenter dès-lors pour retenir celles-ci en arrière, et éteindre leurs dernières lueurs?

Il importe de ne pas perdre de vue la part que prend l'Institut aux progrès des sciences et des arts. Cette grande association de ce que la France possède de plus illustre dans tous les genres, a dignement rempli, sous ce rapport, l'espoir des hommes qui ont conçu l'idée de sa création. La perspective d'obtenir un jour de l'Institut un jugement favorable, suffit pour exciter de toutes parts le zèle et le travail. Les académies qui le composent sont devenues le but, le dernier terme de l'ambition de tous les hommes qui se livrent avec le plus de succès aux lettres, aux sciences et aux arts. Les fauteuils qu'elles présentent à l'émulation sont le prix constamment envié des plus puissants efforts. Retirez à quelques classes de savants la perspective d'obtenir un jour cette couronne de l'habileté et de l'instruction, il est incontestable que vous diminuerez leur ardeur, et que vous priverez les sciences qu'ils cultivent d'une grande partie des perfectionnements qu'ils auroient pu leur faire éprouver. L'esprit humain se trouvera, par une semblable disposition, arrêté sur tel ou tel point dans sa marche progressive, et sa stagnation dans une ou plusieurs sciences sera le résultat d'une disposition aussi funeste. Tel

seroit celui de la proposition de M. Geoffroy Saint-Hilaire relativement à la médecine et à la chirurgie. En l'accueillant, l'Académie royale agiroit contre l'objet de son institution, et contre les véritables intérêts des sciences, dont elle est appelée, avant tout, à exciter et à hâter les progrès.

Mais enfin, dit M. Geoffroy, il faut que, dans l'Institut, l'invention l'emporte sur l'application; il est indispensable que les corps académiques restent toujours forts et jeunes; et leur faculté de conception ne doit pas être *en rétrogradation* quand les sciences, autour d'eux et au dehors, continuent leur marche progressive.

Ici les idées transcendentales de l'honorable orateur commencent à m'échapper. Je conçois difficilement de quelle manière on peut isoler les sciences de leurs applications, et à quoi serviroient les unes sans les autres. Tout s'enchaîne et se soutient dans le système des connoissances humaines. La théorie ou la *science pure*, sans l'appui de l'expérience et de l'application pratique, n'est qu'une chimère, un roman digne à peine d'occuper quelques instans un petit nombre d'esprits oisifs ou spéculateurs. Qui oseroit soutenir que les observations pathologiques, que l'étude des effets, soit des agens extérieurs qui produisent les maladies, soit des substances mé-

dicinales destinées à rétablir la santé, sont inutiles à la pathologie, et doivent être sans influence sur les théories physiologiques? Les faits et les raisonnements qui ont pour objet les animaux et l'homme dans l'état normal, ne sont-ils pas identifiés avec la médecine proprement dite et avec la thérapeutique, soit qu'ils éclairent celles-ci dans leur marche, soit qu'ils en reçoivent eux-mêmes un nouveau degré de lucidité et de certitude? Dans cette immense fusion des deux branches les plus importantes de nos connoissances médicales, la postérité pourra seule décider laquelle, de la physiologie expérimentale ou de la physiologie pathologique, a le plus contribué aux progrès communs. Nul ne sauroit peut-être apprécier maintenant toute l'étendue des résultats que peut produire la révolution qui agite la science de l'organisation animale; et rompre le faisceau que doivent désormais former la physiologie, la pathologie et la thérapeutique, seroit agir contre le torrent des esprits, et exposer la société où l'on voudroit opérer un tel changement, non-seulement à demeurer en arrière, mais à rétrograder jusqu'aux temps encore peu éloignés de nous, où la physiologie n'étoit qu'un amas de ridicules hypothèses et de futiles explications.

M. Geoffroy Saint-Hilaire a déduit de l'étude des monstres des lois remarquables relatives au

mécanisme de la formation et du développement des organes : peut-il, sans inconséquence, prétendre que l'observation et l'étude des maladies soient inutiles à la physiologie? Peut-il, sans méconnoître la source féconde où il a puisé lui-même avec tant de succès, assurer que la chirurgie, l'anatomie et la pathologie chirurgicales soient déplacées à l'Institut? La médecine opératoire est-elle donc arrivée au terme de la perfection? Les chirurgiens étrangers nous laissent-ils jouir en paix de la supériorité acquise sur eux par les travaux de nos devanciers et de nos contemporains? Faut-il être dépourvu de connoissances anatomiques, physiologiques et médicales, pour imaginer, exécuter ou juger les opérations les plus délicates et les plus importantes, telles que la ligature des gros troncs artériels, la section d'une grande étendue des tuniques intestinales? Les lumières d'un grand chirurgien sont-elles inutiles à la science de l'organisation, lorsqu'il s'agit de prononcer sur l'importance d'un organe, sur le mécanisme de son action, sur la possibilité de le blesser impunément, de le retrancher ou de le faire suppléer par d'autres dans ses fonctions? La pratique de la médecine et de la chirurgie ne peut-elle pas enfin être considérée comme fournissant à l'observateur des expériences incessamment renouvelées et préparées par la na-

ture, pour mieux apprécier, soit l'action réciproque des organes les uns sur les autres, soit l'enchaînement et la subordination des mouvements vitaux? Et ces expériences ne sont-elles pas tout autrement importantes que celles qui consistent à faire voler en avant, ou reculer, ou marcher obliquement un oiseau, suivant les diverses parties de l'encéphale que l'on a blessées en lui? L'ouvrage tout médical de M. Lallemand est-il moins précieux à la physiologie du cerveau, que celui de tel anatomiste que je pourrois citer? M. Geoffroy Saint-Hilaire ne voudroit pas sans doute nous faire rétrograder vers les siècles d'ignorance et de barbarie, où chacun, admirateur exclusif et enthousiaste de ses propres travaux, pensoit que le sujet de ses études étoit supérieur à tous les autres, et seul digne de fixer l'attention générale, ou de mériter les encouragements que l'on doit à tout ce qui est bon, à tout ce qui est utile.

Le savant auteur de l'opinion contre laquelle je m'élève, professe une sorte de mépris contre tous ceux qui se livrent aux applications; il voudroit que l'Institut n'admît que des hommes occupés uniquement des sciences pour elles-mêmes. Le médecin qui observe les lésions des organes, et qui étudie au lit des malades l'action des médicaments; le chirurgien, lorsqu'il médite ou exé-

cute un procédé insolite, une opération nouvelle, travaillent-ils donc moins pour la science, que l'anatomiste dans son laboratoire, que l'expérimentateur torturant des animaux? Ces expressions presque injurieuses, appliquées par l'auteur de la philosophie anatomique à nos grands chirurgiens : *fabricando fit faber*, ressemblent à cet autre mot d'un jésuite allemand qui désignoit ainsi, dit-on, l'auteur des perfectionnements apportés de son temps aux télescopes catoptriques : *artifex quidam, anglus, nomine Newton.* Mais si le disciple de Loyola étoit demeuré étranger à la renommée du père de la philosophie naturelle moderne, il connoissoit au moins l'objet sur lequel il dissertoit.

J'ai souvent entendu adresser aux hommes les plus célèbres ce singulier reproche : c'est un grand praticien, dit-on ; c'est dommage qu'il ne soit pas théoricien : David est un grand peintre, a-t-on répété long-temps ; il est à regretter qu'il ignore la théorie de la peinture. C'est ainsi qu'on assimile avec une incroyable légèreté les hommes les plus remarquables à de simples manœuvres, et qu'on n'hésite pas à les placer au-dessous du premier discoureur qui n'a jamais rien produit. Les actions auroient-elles donc moins de valeur que les paroles pour faire connoître le degré d'instruction et d'habileté des hommes ? et les grandes créa-

tions dans les sciences, les arts et les lettres, auroient-elles pu être exécutées, si leurs auteurs n'avoient réuni au génie de l'invention et de l'exécution une connoissance approfondie des procédés et des théories de la science?

Le chirurgien, dit M. Geoffroy, abandonne les voies scientifiques, lorsqu'il transforme son scalpel en un bistouri. Cela n'est point exact : le chirurgien change alors le théâtre de ses travaux; il exécute ce qu'il a médité; il poursuit sa route, et arrive, par l'observation des résultats, au terme de la science, c'est-à-dire à ce point où les faits confirment et changent en certitude les inductions. Existe-t-il quelque infériorité, relativement à l'importance du but et à l'utilité de l'entreprise, entre de semblables travaux, et ceux qui consistent à classer un animal, à décrire un coquillage, à disséquer un insecte? Loin de moi la pensée de déprécier aucun genre d'étude; mais enfin il est bon que chaque chose conserve son rang, et l'anatomie n'est pas la seule partie de nos connoissances qui mérite le nom de science. Je cherche vainement à quel titre on le lui accorderoit de préférence à la médecine et à la chirurgie. L'une, dit-on, est plus parfaite; les autres sont moins avancées : raison de plus pour ne pas priver ces dernières d'encouragement, pour continuer de recevoir à l'Institut les hommes qui les

cultivent avec le plus d'éclat : s'il n'y avoit pas de place pour elles à l'Académie royale des Sciences, il faudroit en créer.

Dira-t-on que les médecins et les chirurgiens, livrés à la pratique de l'art, deviendront, par cela même, inutiles à l'Académie, incapables de se plier au joug qu'elle impose? Il seroit facile de répondre que cette pratique elle-même est pour eux une source de lumières, et l'objet d'observations toutes scientifiques, dont ils doivent apporter incessamment le tribut à la société. L'expérience de tous les temps, celle de l'Académie elle-même démontre d'ailleurs la futilité d'une telle objection. Veut-on rejeter le médecin et le chirurgien parce qu'ils se livrent à des applications de la science? Mais personne n'ignore que l'anatomie et la physiologie ne sont cultivées que par des hommes qui aspirent à devenir praticiens. Qu'ils trouvent l'occasion de se former des clientelles, et bientôt, abandonnant la carrière de la *science pure*, et se précipitant dans cette nouvelle route, ils témoignent assez jusqu'où alloit leur amour pour l'étude qu'ils quittent et jusqu'où va leur estime pour les occupations auxquelles ils se consacrent. Les physiologistes les plus habiles ne s'occupent-ils pas avec ardeur de voir des malades? et l'un d'eux n'a-t-il pas même composé un formulaire? Or, lequel pro-

met à l'Académie la coopération la plus utile, ou de l'homme qui ne cultive l'anatomie et la physiologie que comme des moyens destinés à le faire arriver à la pratique, ou de celui qui, n'ayant plus rien à desirer sous ce dernier rapport, revient par goût à l'anatomie et à la physiologie, dont il n'a jamais cessé de s'occuper? L'un quittera bientôt l'objet de ses premiers travaux, tandis que l'autre apportera dans la recherche des vérités physiologiques un esprit mûri par l'expérience, et rendu plus sévère par l'observation d'un grand nombre de faits. M. Geoffroy Saint-Hilaire parle beaucoup, et toujours avec dédain, des applications de la science, et du temps qu'elles dérobent aux occupations académiques; mais connoît-on beaucoup de zoologistes qui, dans l'intention louable de ne pas se laisser distraire de leurs études, aient refusé de se livrer à l'application du professorat, ou d'exercer diverses fonctions publiques? en connoît-on qui ne remplissent déjà ou qui n'aspirent à occuper plusieurs chaires dans nos établissements scientifiques?

S'il étoit possible, d'ailleurs, d'isoler la science de ses applications, où seroit le contrôle des théories? Les hommes qui agissent et pratiquent, sont ceux qui savent ordinairement le mieux ce qui manque à celles-ci, ce qui reste

encore à faire pour les perfectionner. Les inventions les plus utiles dans tous les genres appartiennent à ces hommes laborieux, ou même à de simples ouvriers. Lorsqu'il passe du rôle d'observateur froid et passif à celui d'acteur; lorsque, en présence des obstacles qu'il faut surmonter, le praticien habile et physiologiste cherche et calcule les moyens de modifier les mouvements des organes, et de les ramener à leur rhythme normal, son esprit juge bien plus sainement que celui du simple spéculateur, de ce que les théories présentent de futile, d'imparfait ou d'inexact. C'est dans l'exercice de l'art qu'est placé, en médecine, le contre-poids, le régulateur toujours puissant des abstractions: supprimer les lumières fournies par cet exercice, c'est ravir à la science son guide le plus sûr. Pour les esprits élevés, et M. Geoffroy Saint-Hilaire est de ce nombre, toutes les parties de la science de l'organisation ne sont que des manières différentes d'étudier les mêmes objets, les êtres vivants. La zoologie, l'anatomie et la physiologie de l'homme, la médecine et la chirurgie, doivent travailler de concert, et en s'aidant mutuellement, à tracer cette histoire, que nul n'achevera peut-être, des corps animés considérés sous les rapports de leur structure, de leurs fonctions, des dérangements qu'ils peuvent éprouver, et des moyens à

employer pour les conserver, les perfectionner, ou les rétablir dans l'état normal, lorsqu'ils sont malades.

Il est une dernière considération qu'il importe de ne point omettre ici : c'est que l'Académie royale des Sciences est appelée, par un legs considérable de M. le baron de Monthyon, à distribuer annuellement trois prix d'une grande valeur aux meilleurs ouvrages sur la médecine, la chirurgie, et l'art de rendre les diverses professions moins insalubres. Or, si les médecins et les chirurgiens étoient bannis de l'Institut, qui prononceroit, sur ces matières, entre les concurrens? Seroient-ce des anatomistes et des physiologistes purs? Sans révoquer en doute leur haute capacité, présenteroient-ils à l'Académie entière, et surtout au public, une garantie suffisante de leur compétence et de l'équité de leur jugement? Jusqu'ici une foule de découvertes et de méthodes nouvelles thérapeutiques et chirurgicales ont été soumises par leurs auteurs à l'examen de l'Académie royale : qui formera les commissions destinées à apprécier la valeur de ces travaux, si cette société ne renferme personne qui soit versé dans l'une et l'autre de ces deux parties de la science? Que Ducamp reparoisse et présente son manuscrit, s'il n'y a pas de chirurgiens dans l'Institut, qui fera ressortir les avantages de ses pro-

cédés? Il est donc important, indispensable même, que, par ses choix, la première association scientifique de l'Europe ne permette pas de supposer que des objets soumis à son examen puissent ne point trouver dans son sein des hommes qui s'en soient spécialement occupés, et qui aient toute capacité pour en juger avec connoissance de cause. Si l'Académie adoptoit l'étrange proposition de M. Geoffroy Saint-Hilaire, elle devroit immédiatement se récuser pour la distribution des prix fondés par M. le baron de Monthyon; elle devroit les renvoyer immédiatement à l'Académie royale; elle devroit enfin annoncer au monde savant que désormais les travaux en médecine et en chirurgie ne devront plus lui être adressés, et qu'elle se proclame incompétente pour les examiner et les apprécier à leur juste valeur.

Mais l'Académie repoussera une disposition qui la mutileroit. Alors que toutes les sociétés savantes de l'Europe comptent avec orgueil, parmi leurs membres, les médecins et les chirurgiens les plus célèbres, elle ne fermera pas ses portes aux hommes qui sont, dans l'une et l'autre de ces sciences, la gloire et l'honneur de notre patrie; elle refusera d'adopter une mesure qui l'auroit privée des J. L. Petit, des Méry, des Morand, des Vicq-d'Azyr, des Portal, des Corvisart, des Hallé, et d'une foule d'hommes illustres qui ont autrefois ou

dans ces derniers temps contribué à sa splendeur; elle refusera de faire un tel outrage aux hommes qui, ayant acquis une grande renommée en médecine ou en chirurgie, se sont créé des titres pour prétendre à l'honneur de lui appartenir, et pourroient, à leur tour, lui offrir la coopération la plus utile.

La proposition de M. Geoffroy Saint-Hilaire est donc :

1°. Contraire aux lois et ordonnances qui ont fondé et organisé l'Institut, et dont l'observation est, avant toutes choses, imposée à l'Académie des Sciences;

2°. Elle est contraire aux usages suivis jusqu'à présent, et d'après lesquels on a toujours composé la section de médecine et de chirurgie d'un nombre égal de chirurgiens et de médecins;

3°. Elle est contraire à l'illustration de l'Académie, qui doit réunir dans son sein toutes les notabilités des sciences, et n'en laisser aucune en dehors;

4°. Elle entraîneroit la violation des lois, et exposeroit l'Académie aux recherches, et peut-être aux admonestations de quelque autorité desireuse de la trouver en défaut;

5°. Elle priveroit la médecine et la chirurgie des encouragements et de l'émulation que ces sciences trouvent dans l'admission à l'Institut des

hommes qui les cultivent avec le plus d'éclat et de succès;

6°. Enfin, elle mettroit l'Académie hors d'état de remplir les devoirs qu'elle s'est imposés, en acceptant plusieurs des legs de M. de Monthyon, en même temps que désormais aucun travail relatif à la médecine ou à la chirurgie ne pourroit lui être soumis.

M. Geoffroy Saint-Hilaire ne cesse de répéter qu'il n'a eu d'autre but que d'établir des principes; que les intérêts de la science ont seul dicté son opinion. Mais si la renommée n'est pas mensongère, les démarches de l'honorable académicien ne seroient point en rapport avec ses paroles. Chez lui, la question des personnes seroit unie ou plutôt confondue avec celle de la science. Quoi qu'il en soit, je ne le suivrai pas sur ce nouveau terrain; je serai fidèle au plan que je me suis tracé. La valeur des hommes qu'il propose, comparée à celle des candidats que désigne le vœu général et le public tout entier, me donneroit sur lui trop d'avantage; et je ne dois pas oublier qu'on ne pardonne pas toujours à l'adversaire qui a trop raison.

IMPRIMERIE DE C. J. TROUVÉ,
RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, N°. 12.